

RENOUVELLEMENT DE LA  
POLITIQUE CULTURELLE  
DU QUÉBEC

MÉMOIRE PRÉSENTÉ  
LE 13 MAI 2016  
PAR

*Culture*  
· MAURICIE ·

MOTEUR CRÉATIF

# RÉSUMÉ

Culture Mauricie présente un mémoire en synergie avec le Réseau des conseils régionaux de la culture du Québec (RCRCQ) dans lequel il est rappelé l'importance de la vie culturelle des régions du Québec dans le développement de l'identité québécoise. Cette réalité doit être inscrite comme un fondement de la politique culturelle du Québec.

Culture Mauricie souhaite que le rôle des Conseils régionaux de la culture soit actualisé dans la politique culturelle en identifiant ceux-ci comme des pôles d'expertise et d'intervention au bénéfice du milieu culturel.

La troisième partie du mémoire aborde la question du développement économique de la culture en région. L'organisme souhaite que la prochaine politique culturelle contienne des mesures pour favoriser la mise en place de services mutualisés pour la commercialisation des produits culturels dans les régions du Québec.

Le mémoire aborde aussi la question de l'exposition des jeunes aux arts et à la culture et recommande d'insérer des mesures et des stratégies dans la prochaine politique culturelle du Québec pour densifier l'exposition des jeunes aux arts et à la culture dans le milieu scolaire.

# MISE EN CONTEXTE

Culture Mauricie, par la nature de son mandat, est en interaction avec l'ensemble des intervenants culturels et artistiques de la région. Par ses tables de concertation, par la composition de son conseil d'administration et par les mandats de réflexion collective qu'il a portés dans les dernières années, l'organisme a été interpellé sur de nombreuses questions et enjeux sectoriels et thématiques. Pour favoriser le plein développement de son milieu, Culture Mauricie a identifié **quatre grands enjeux** dans sa planification stratégique et articule ses plans d'action sur ceux-ci.

## 4 GRANDS ENJEUX :

1. **Outils et soutenir le milieu artistique et culturel afin d'améliorer les conditions économiques des artistes et ainsi favoriser la croissance et le rayonnement des organismes, des entreprises et des créateurs.**
2. **Soutenir le développement économique du secteur des arts et de la culture.**
3. **Renforcer le positionnement du milieu culturel dans l'industrie touristique.**
4. **Favoriser les liens entre le milieu de la culture et celui de l'éducation.**

Ces enjeux sont évidemment interreliés. Une question est particulièrement importante et stratégique pour la Mauricie :

## LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA CULTURE.

En 2009, en collaboration avec de nombreux partenaires de la région, Culture Mauricie a mené une première étude d'impacts économiques du secteur des arts et de la culture. Cette étude a permis de réaliser que la culture est un secteur significatif de l'économie de la Mauricie avec 236,6 M\$

d'activités économiques, 2 400 emplois directs et indirects, soit 2 % de tous les emplois, et une contribution de 2,3 % du PIB. Cette activité génère annuellement des revenus de 19,2 M\$ pour les gouvernements. Des données récentes issues d'une étude que nous avons commandée à l'Institut de recherche sur les PME de l'Université du Québec à Trois-Rivières révèlent que le secteur a connu une croissance supérieure à la moyenne québécoise, soit 21 % lors des 5 dernières années, la 3<sup>e</sup> plus forte croissance parmi les régions du Québec. En termes d'emploi, le secteur qui combine les arts et la culture à celui de l'industrie de l'information, de la culture et des loisirs représente 4 066 emplois. Au niveau du PIB, cela représente 227,5 M\$, soit 2,77 %, ce qui en fait le 4<sup>e</sup> pôle en importance devant les produits métalliques et la fabrication de meubles. En d'autres termes, la culture est devenue un secteur porteur de l'économie de la Mauricie.

L'enjeu du développement économique est au cœur de nombreuses réflexions, actions et études qui placent la Mauricie à l'avant-garde sur cette question. Le présent mémoire témoigne de l'aboutissement de notre réflexion collective et de la volonté du milieu de s'outiller pour assurer son propre développement. Il s'inscrit en complémentarité avec celui du Réseau des conseils régionaux de la culture du Québec et avec ceux des autres Conseils régionaux de la culture du Québec.

# POUR UNE VIE CULTURELLE RICHE ET DYNAMIQUE DANS TOUTES LES RÉGIONS DU QUÉBEC

L'identité du Québec, c'est beaucoup plus que notre langue commune. L'identité du Québec prend sa source dans chacune des régions qui le composent et qui apportent chacune à leur manière nuances et perspective. Ces réalités campées dans l'histoire, marquées par les caractéristiques du territoire animé par des créateurs qui l'habitent, font de chaque région du Québec une entité originale et précieuse que nous devons collectivement valoriser comme de véritables composantes de la diversité culturelle. C'est ainsi que la vie culturelle de la Mauricie est marquée par son passé intimement lié à l'exploitation de la forêt et à la transformation industrielle qui s'exprime sur les berges de deux grands axes fluviaux : le Saint-Laurent et le Saint-Maurice. Ces réalités ont laissé un important héritage qui nourrit aujourd'hui l'industrie touristique, le patrimoine bâti, les lieux de rencontre, les lieux de culture, les expressions, les traits collectifs, les imaginaires et, évidemment, les contes et légendes qui sont ici particulièrement colorés.

## RECOMMANDATION 1

Dans ce contexte, nous croyons fermement que la politique culturelle du Québec doit reconnaître cet important apport des régions. Nous recommandons que la reconnaissance et la valorisation de la vie culturelle des régions fassent partie des fondements de la prochaine politique culturelle.

# UN PÔLE D'EXPERTISE ET D'INTERVENTION

Dans ce même esprit, nous croyons aussi fermement que pour s'épanouir cette vie culturelle des régions doit être soutenue. La présence des Conseils régionaux de la culture a contribué de manière importante au développement, à la valorisation et à la professionnalisation des intervenants du secteur des arts et de la culture dans chacune des régions. Nous croyons que pour continuer à se développer, le milieu doit compter sur des organismes de soutien compétent et performant qui sauront répondre aux impératifs et mettre en œuvre des réponses adaptées aux régions. Pour ce faire, le rôle des Conseils régionaux de la culture doit être actualisé dans la politique culturelle. Ce rôle doit s'articuler comme un pôle d'expertise et d'intervention au bénéfice du milieu culturel.

## RECOMMANDATION 2

Ainsi, nous recommandons que les Conseils régionaux de la culture soient identifiés dans la prochaine politique culturelle du Québec comme des pôles d'expertise et d'intervention au bénéfice du milieu culturel.

# LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA CULTURE

## LE FINANCEMENT

Pour assurer sa viabilité économique, le milieu culturel et artistique tire ses revenus de trois principales sources : le financement public par les bourses et subventions; le financement privé par la commandite et la philanthropie; les revenus autonomes. Dans le contexte où le financement public tend à se raréfier et que le financement privé est un secteur encore peu développé et qu'il a un potentiel limité pour plusieurs régions, le développement des revenus autonomes devient une voie extrêmement porteuse et encore sous-exploitée. Il faut en somme se préoccuper du développement de notre secteur notamment dans une perspective économique.

Pour soutenir et maximiser le développement économique de la culture, nous devons collectivement mettre en place des mesures et des stratégies. Dans ce contexte, il importe de reconnaître, de soutenir et de valoriser la fonction entrepreneuriale du milieu. Pour se positionner comme un secteur économique, le milieu de la culture doit aussi réfléchir comme les autres secteurs économiques : poser ses enjeux en termes d'offre et de demande et réfléchir à des solutions qui répondent à cette dynamique économique. Dans cet esprit, Culture Mauricie a mandaté l'Institut de recherche sur les PME (INRPME) de l'Université du Québec à Trois-Rivières pour mener une étude sur la commercialisation des produits culturels en Mauricie et au Centre-du-Québec. Dans le processus d'analyse, l'INRPME a mené des enquêtes pour identifier les problématiques en lien avec l'offre et la demande et a proposé des solutions pour favoriser la commercialisation des produits culturels. Les éléments qui suivent sont issus de cette étude d'avril 2015.

### L'OFFRE ET LA DEMANDE

Avec 20 salles de spectacle, 22 institutions muséales, 8 librairies, 4 cinémas, une dizaine d'événements en arts de la scène, 28 galeries et un nombre important d'artistes de toutes disciplines qui rayonnent tant au niveau régional, national qu'international, la Mauricie dispose d'une offre culturelle importante.

Toutefois, malgré un poids économique important, l'achat d'œuvres artistiques ou la fréquentation des institutions culturelles en Mauricie est moindre par rapport à une majorité de régions à l'exception de la fréquentation des musées pour laquelle la Mauricie se classe avantageusement par rapport aux autres régions du Québec.

Pour développer ses revenus autonomes, le milieu doit corriger cette situation et miser sur 4 clientèles :

- le secteur privé, les entreprises et l'événementiel;
- les amateurs d'art et de culture;
- les clientèles hors région;
- les clientèles plus fortunées qui ne sont pas encore intéressés aux arts.

Ce bref portrait permet d'affirmer un élément en rapport avec la commercialisation : le besoin de commercialisation se confirme en constatant l'inadéquation entre les faibles pratiques culturelles et artistiques de la population et l'importance du secteur des arts et de la culture dans l'économie régionale. L'offre est là, mais la demande est faible.

Au cours des dernières années, on a assisté à l'émergence de l'artiste entrepreneur. Des artistes qui se chargent non seulement du développement de leur création, mais qui deviennent producteur et diffuseur de leurs œuvres. Cette réalité s'est développée en réaction à l'effritement et à la faible présence de l'industrie culturelle en région. D'autre part, le milieu est aussi composé par un nombre important de microentreprises

qui, elles aussi, voient à la création du produit, à la diffusion et à la mise en marché. Bien que très entreprenant, ce milieu est rapidement confronté à la limite de ses ressources, de son temps, de son argent et de ses compétences pour faire une véritable commercialisation des produits. La mise en marché est ainsi réalisée de manière artisanale, en dilettante, ce qui a un effet direct sur les résultats. Pour se positionner, le milieu doit se commercialiser sur une base régionale en structurant l'offre dans des créneaux porteurs et en suscitant la demande dans des marchés cibles.

## SERVICES MUTUALISÉS DE SOUTIEN À LA COMMERCIALISATION

Pour faire face à ces défis, l'étude que nous avons menée conclut que la mise en place de services mutualisés à la commercialisation de produits culturels permettrait d'atteindre de nouveaux marchés et ainsi favoriser la viabilité des organismes culturels et améliorer le revenu des artistes. Comme l'a fait le secteur agricole, ces services de soutien à la commercialisation permettraient de structurer l'offre, de susciter la demande, notamment par la mise en place d'opérations commerciales (site Internet transactionnel, opération de vente directe, *booking*, représentation, participation à des foires...) ainsi que la mise en place d'actions semi-commerciales (opération de visibilité et marketing).

### RECOMMANDATION 3

Pour favoriser le développement économique du secteur de la culture et l'augmentation des revenus autonomes des artistes, des organismes et des entreprises culturelles, nous recommandons de développer des stratégies et des mesures et qu'elles soient inscrites à la politique culturelle du Québec afin de doter les régions de services mutualisés de soutien à la commercialisation des produits culturels.

## LE DÉVELOPPEMENT DE LA DEMANDE : LES JEUNES

L'éducation aux arts et à la culture est une dimension essentielle de la formation des enfants et des jeunes. Partant de ce constat résultant de statistiques socioéconomiques éloquentes, des connaissances du milieu et des échanges avec les différents intervenants du développement régional, Culture Mauricie a identifié cet enjeu comme une priorité dans sa planification stratégique.

En mai 2015, Culture Mauricie a tenu le forum *Génération culture* sur la participation culturelle des jeunes. La densification de la présence des arts et de la culture, notamment dans le milieu scolaire, est ressortie comme un élément majeur de cette réflexion collective. Un contact plus étroit avec les arts et la culture permet au jeune de devenir un meilleur citoyen, mais contribue aussi à développer l'offre culturelle de demain ainsi que la demande de demain. Pour ce faire, de nombreuses mesures peuvent être mises en place. Cependant, nous croyons que la densification de la présence des artistes dans le milieu scolaire par le biais des programmes comme *Culture à l'école* aurait un effet bénéfique majeur et structurant.

### RECOMMANDATION 4

Afin de favoriser le développement de l'offre et de la demande pour les produits culturels de demain, nous recommandons de densifier, par des stratégies et des mesures, l'exposition des jeunes aux arts et à la culture en augmentant la présence des artistes en milieu scolaire et en instaurant un minimum de trois sorties culturelles obligatoires.

La fréquentation des lieux de culture en bas âge a aussi un effet important sur l'intérêt que porteront les jeunes aux arts et à la culture une fois adulte. Ainsi, nous croyons essentiel d'augmenter le nombre de sorties culturelles dans les lieux de culture. Cet objectif ne peut pas être atteint dans le cadre actuel des choses. Cet objectif ne peut être atteint que par la mise en place d'un seuil minimum de trois sorties par année.

### **À propos de Culture Mauricie**

Culture Mauricie regroupe les personnes et les organismes qui contribuent de façon professionnelle à la vie artistique et culturelle de la Mauricie. L'organisme réalise les mandats qui lui sont confiés par le milieu culturel et par la ministre de la Culture et des Communications du Québec. Il vise à favoriser le développement artistique et culturel régional par la concertation de ses membres conduisant à des actions de sensibilisation, de représentation, de promotion, de formation et de développement. De plus, Culture Mauricie assume un rôle-conseil auprès des différents partenaires pour la défense des intérêts artistiques et culturels de la région.

